

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

George Weston Limitée présente ses résultats pour le quatrième trimestre de 2022 et l'exercice clos le 31 décembre 2022²⁾

Toronto, Ontario Le 1^{er} mars 2023 George Weston Limitée (TSX : WN) (« GWL » ou la « société ») a annoncé aujourd'hui ses résultats consolidés non audités pour les 12 semaines closes le 31 décembre 2022.

Le Rapport annuel de 2022 de GWL comprend les états financiers consolidés annuels audités et le rapport de gestion de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2022. Le Rapport annuel de 2022 de GWL a été déposé sur SEDAR et est disponible à sedar.com, ainsi que sous l'onglet « Centre des investisseurs » du site Web de la société, à l'adresse weston.ca.

Les Compagnies Loblaw Limitée (« Loblaw ») a une fois de plus enregistré de solides résultats financiers et opérationnels au quatrième trimestre. Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a augmenté de 9,7 % grâce à la forte croissance affichée par le secteur de l'alimentation et celui des pharmacies. La croissance du chiffre d'affaires du secteur des pharmacies au détail découle de la forte demande soutenue pour les produits contre la toux et le rhume, ainsi que de la performance des catégories de produits de beauté et cosmétiques aux marges élevées. Le chiffre d'affaires du secteur de l'alimentation au détail témoigne des efforts déployés par la société pour offrir de la valeur à ses clients. Les magasins à escompte de la société ont enregistré d'excellents résultats, en raison d'une plus grande attention portée par les consommateurs aux prix. Les magasins de la division Marché ont continué à enregistrer de solides performances par rapport aux autres joueurs de même type, et ce, grâce à des stratégies promotionnelles percutantes. Les marges brutes ont été légèrement inférieures, en raison notamment du gel des prix des produits de marque sans nom^{MD} et d'une intensification de l'activité promotionnelle. Cette diminution a été partiellement contrebalancée par la vigueur soutenue du chiffre d'affaires tiré des produits à marges élevées de l'avant du magasin dans le secteur des pharmacies. L'augmentation du chiffre d'affaires et l'efficacité des mesures visant à contrôler les coûts ont aussi contribué à la croissance du bénéfice au cours du trimestre.

Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix (« Propriétés de Choix ») a enregistré de solides résultats opérationnels et financiers au quatrième trimestre. La performance de Propriétés de Choix est attribuable à la force de son portefeuille de magasins d'alimentation et de commerces de détail de première nécessité, à la réalisation d'une croissance des loyers intégrés dans son portefeuille d'immeubles industriels à vocation générale bien situés et à la croissance de sa plateforme résidentielle et à vocation mixte. En plus de ses solides résultats, Propriétés de Choix a continué de se concentrer sur le rehaussement de la qualité de son portefeuille et de générer de la croissance par l'aménagement. En 2022, Propriétés de Choix a conclu des transactions immobilières d'une valeur de plus de 1,2 milliard de dollars et a fait des avancées majeures en ce qui a trait à ses projets d'aménagement d'immeubles industriels et d'immeubles à vocation mixte. Après la clôture du trimestre, Propriétés de Choix a annoncé une augmentation des distributions, ce qui témoigne de sa confiance quant à la capacité de son portefeuille à continuer de générer des flux de trésorerie réguliers et croissants, ainsi que de sa solide position financière.

« Loblaw et Propriétés de Choix ont terminé l'exercice en enregistrant une fois de plus un trimestre marqué par une solide performance opérationnelle et financière, a déclaré Galen G. Weston, président du Conseil et chef de la direction de George Weston Limitée. Grâce à des entreprises, chefs de file sur le marché, qui continuent de se concentrer sur la réalisation de leurs priorités stratégiques, George Weston est bien positionnée pour continuer à connaître du succès en 2023. »

FAITS SAILLANTS DU QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2022

- La perte nette disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société liée aux activités poursuivies s'est établie à 114 millions de dollars, en baisse de 532 millions de dollars, ou 127,3 %. La perte nette diluée par action ordinaire liée aux activités poursuivies s'est établie à 0,83 \$, en baisse de 3,63 \$ par action ordinaire, ou 129,6 %. La diminution découle de l'incidence défavorable nette, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement, surtout en raison de l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement du passif lié aux parts de fiducie attribuable à l'augmentation du cours des parts de Propriétés de Choix au cours du trimestre.
- Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société¹⁾ lié aux activités poursuivies s'est établi à 369 millions de dollars, en hausse de 22 millions de dollars, ou 6,3 %.
- Le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire¹⁾ lié aux activités poursuivies s'est établi à 2,59 \$ par action ordinaire, en hausse de 0,27 \$ par action ordinaire, ou 11,6 %.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS

Les résultats de la société tiennent compte de l'incidence, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie attribuable aux fluctuations considérables du cours des parts de Propriétés de Choix, qui a été comptabilisé dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières. Les résultats de la société subissent l'incidence des fluctuations du cours de marché des parts de fiducie de Propriétés de Choix du fait que les parts de fiducie détenues par les porteurs de parts autres que la société sont rachetables contre trésorerie au gré des porteurs et présentées à titre de passif dans le bilan consolidé de la société. Les résultats financiers de la société sont touchés négativement lorsque le cours des parts de fiducie augmente et sont touchés positivement lorsque le cours des parts de fiducie diminue.

En 2021, la société a finalisé la vente de ses activités de produits de boulangerie de Weston Foods. La participation de la société dans Weston Foods est présentée séparément à titre d'activités abandonnées dans les résultats actuels et comparatifs de la société. Sauf indication contraire, toute l'information financière reflète les résultats de la société liés aux activités poursuivies.

(en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour les périodes closes indiquées	Trimestres clos les				Exercices clos les			
	31 déc. 2022	31 déc. 2021	Variation (en \$)	Variation (en %)	31 déc. 2022	31 déc. 2021	Variation (en \$)	Variation (en %)
Produits	14 142 \$	12 902 \$	1 240 \$	9,6 %	57 048 \$	53 748 \$	3 300 \$	6,1 %
Résultat d'exploitation	1 264 \$	1 009 \$	255 \$	25,3 %	4 553 \$	4 027 \$	526 \$	13,1 %
Montant ajusté du BAIIA ¹⁾	1 590 \$	1 453 \$	137 \$	9,4 %	6 551 \$	5 995 \$	556 \$	9,3 %
Montant ajusté de la marge du BAIIA ¹⁾	11,2 %	11,3 %			11,5 %	11,2 %		
(Perte nette) bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société lié(e) aux activités poursuivies	(104) \$	428 \$	(532) \$	(124,3) %	1 822 \$	753 \$	1 069 \$	142,0 %
(Perte nette) bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	(114) \$	217 \$	(331) \$	(152,5) %	1 772 \$	387 \$	1 385 \$	357,9 %
Activités poursuivies	(114) \$	418 \$	(532) \$	(127,3) %	1 778 \$	709 \$	1 069 \$	150,8 %
Activités abandonnées	– \$	(201) \$	201 \$	100,0 %	(6) \$	(322) \$	316 \$	98,1 %
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ¹⁾ lié aux activités poursuivies	369 \$	347 \$	22 \$	6,3 %	1 432 \$	1 232 \$	200 \$	16,2 %
(Perte nette) bénéfice net dilué(e) par action ordinaire (en dollars)	(0,83) \$	1,44 \$	(2,27) \$	(157,6) %	12,16 \$	2,52 \$	9,64 \$	382,5 %
Activités poursuivies	(0,83) \$	2,80 \$	(3,63) \$	(129,6) %	12,20 \$	4,66 \$	7,54 \$	161,8 %
Activités abandonnées	– \$	(1,36) \$	1,36 \$	100,0 %	(0,04) \$	(2,14) \$	2,10 \$	98,1 %
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire ¹⁾ lié aux activités poursuivies (en dollars)	2,59 \$	2,32 \$	0,27 \$	11,6 %	9,81 \$	8,14 \$	1,67 \$	20,5 %

Au quatrième trimestre de 2022, la société a comptabilisé une perte nette disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société liée aux activités poursuivies de 114 millions de dollars (0,83 \$ par action ordinaire), en baisse de 532 millions de dollars (3,63 \$ par action ordinaire) comparativement au montant inscrit pour la période correspondante de 2021. La diminution reflète l'incidence défavorable nette, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement totalisant 554 millions de dollars (3,90 \$ par action ordinaire), en partie contrebalancée par une amélioration de 22 millions de dollars (0,27 \$ par action ordinaire) de la performance sous-jacente consolidée sur le plan de l'exploitation de la société, comme il est décrit ci-dessous.

- L'incidence défavorable nette, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement totalisant 554 millions de dollars (3,90 \$ par action ordinaire) découle principalement de ce qui suit :
 - l'incidence défavorable de 540 millions de dollars (3,86 \$ par action ordinaire), d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie en raison de l'augmentation du cours des parts de Propriétés de Choix au quatrième trimestre de 2022;
 - l'incidence défavorable de 165 millions de dollars (1,12 \$ par action ordinaire) du recouvrement comptabilisé à l'exercice précédent en lien avec la décision favorable rendue par la Cour en faveur de Loblaw concernant l'affaire Glenhuron Bank Limited (« Glenhuron »);
 - l'incidence défavorable de l'ajustement de la juste valeur du placement de Propriétés de Choix dans des titres immobiliers d'Allied Properties Real Estate Investment Trust (« Allied ») de 18 millions de dollars (0,13 \$ par action ordinaire), en raison d'une baisse du cours des parts de catégorie B d'Allied au quatrième trimestre de 2022;facteurs en partie contrebalancés par :
 - l'incidence favorable de 153 millions de dollars (1,12 \$ par action ordinaire), d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des immeubles de placement attribuable à Propriétés de Choix, déduction faite des ajustements de consolidation comptabilisés au poste « Autres et intersectoriel »;
 - l'incidence favorable de 17 millions de dollars (0,12 \$ par action ordinaire), d'un exercice à l'autre, des profits sur la vente d'immeubles non exploités de Loblaw.
- L'amélioration de 22 millions de dollars (0,27 \$ par action ordinaire) de la performance sous-jacente consolidée sur le plan de l'exploitation de la société est attribuable essentiellement à ce qui suit :
 - la performance favorable sous-jacente sur le plan de l'exploitation de Loblaw;facteur en partie contrebalancé par :
 - l'incidence défavorable de 18 millions de dollars après impôt, d'un exercice à l'autre, des pertes de valeur d'actifs, déduction faite des reprises, comptabilisées au poste « Autres et intersectoriel » lors de la consolidation.
- La perte nette diluée par action ordinaire liée aux activités poursuivies tient également compte de l'incidence favorable des actions rachetées aux fins d'annulation au cours des 12 derniers mois (0,11 \$ par action ordinaire) aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la société.

Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société¹⁾ lié aux activités poursuivies s'est établi à 369 millions de dollars au quatrième trimestre de 2022, en hausse de 22 millions de dollars, ou 6,3 %, comparativement à la période correspondante de 2021 en raison de l'amélioration de la performance sous-jacente consolidée sur le plan de l'exploitation de la société dont il est question ci-dessus.

Le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire¹⁾ lié aux activités poursuivies s'est établi à 2,59 \$ par action ordinaire au quatrième trimestre de 2022, en hausse de 0,27 \$ par action ordinaire, ou 11,6 %, par rapport à celui inscrit pour la période correspondante de 2021. La hausse est attribuable à la performance favorable enregistrée en ce qui a trait au montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires¹⁾ lié aux activités poursuivies et à l'incidence favorable des rachats d'actions.

AUTRES QUESTIONS LIÉES À L'ENTREPRISE (INFORMATIONS CONSOLIDÉES)

ACTIVITÉS FINANCIÈRES DU SIÈGE SOCIAL³⁾ DE GWL La société a réalisé les activités de financement suivantes au cours des périodes indiquées ci-dessous. Le tableau qui suit présente l'incidence de ces activités sur la trésorerie :

(en millions de dollars)	Trimestres clos les		Exercices clos les	
	31 déc. 2022	31 déc. 2021	31 déc. 2022	31 déc. 2021
Offre publique de rachat dans le cours normal des activités de GWL – actions rachetées et annulées	(276) \$	(167) \$	(994) \$	(744) \$
Participation de GWL dans le programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw	49	89	558	563
Prélèvement (remboursement) sur la facilité de crédit de GWL	–	121	(121)	121
Règlement de la dette nette liée au contrat à livrer sur actions	–	(275)	–	(790)
Sorties nettes de trésorerie liées aux activités ci-dessus	(227) \$	(232) \$	(557) \$	(850) \$

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités de GWL – Actions rachetées et annulées Au quatrième trimestre de 2022, la société a racheté et annulé 1,7 million d'actions (1,0 million d'actions en 2021) dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Au 31 décembre 2022, le nombre d'actions émises et en circulation de la société, déduction faite des actions détenues en fiducie, s'élevait à 140,6 millions (146,6 millions au 31 décembre 2021).

Au cours du quatrième trimestre de 2022, la société a souscrit à un régime d'achat automatique d'actions (le « RAAA ») avec un courtier afin de faciliter le rachat de ses actions ordinaires dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Pendant la période de validité du RAAA, le courtier de la société peut acheter des actions ordinaires à des moments où la société ne serait pas active sur le marché.

Voir la rubrique 3.6, « Capital social », du rapport de gestion inclus dans le Rapport annuel de 2022 de la société pour obtenir plus de précisions.

Participation de GWL à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw La société participe à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw afin de conserver son pourcentage de participation. Au quatrième trimestre de 2022, GWL a tiré un produit de 49 millions de dollars (89 millions de dollars en 2021) de la vente des actions de Loblaw.

SECTEURS D'EXPLOITATION À PRÉSENTER

La société exerce ses activités par l'intermédiaire de deux secteurs d'exploitation à présenter : Loblaw et Propriétés de Choix. Le poste « Autres et intersectoriel » tient compte des éliminations, des ajustements intersectoriels liés à la consolidation et de la trésorerie et des placements à court terme détenus par la société. Toutes les autres activités à l'échelle de la société qui ne sont pas attribuées aux secteurs d'exploitation à présenter, notamment les charges d'intérêts, les activités du siège social et les charges administratives, sont inscrites au poste « Autres et intersectoriel ».

Loblaw compte deux secteurs d'exploitation à présenter : Vente au détail et Services financiers. Le secteur Vente au détail de Loblaw comprend principalement les secteurs de l'alimentation au détail et des pharmacies au détail. Loblaw offre aux Canadiens des produits d'alimentation, des services pharmaceutiques et de soins de santé, des produits de soins de santé et de beauté, des vêtements, des articles de marchandise générale et des services financiers.

Propriétés de Choix détient, gère et aménage un portefeuille de haute qualité d'immeubles commerciaux et résidentiels partout au Canada.

Extrait des informations sectorielles

Les méthodes comptables adoptées pour les secteurs d'exploitation à présenter sont les mêmes que celles qui sont décrites dans les états financiers consolidés annuels audités de 2022 de la société. La performance de chaque secteur d'exploitation à présenter est évaluée en fonction du montant ajusté du BAIIA¹⁾ et du montant ajusté du résultat d'exploitation¹⁾. Aucun des secteurs d'exploitation à présenter ne dépend d'un seul client externe.

(en millions de dollars)	Trimestres clos les											
	31 déc. 2022						31 déc. 2021					
	Loblaw	Propriétés de Choix	Autres et inter-sectoriel	Total sectoriel	Éliminations	Total	Loblaw	Propriétés de Choix	Autres et inter-sectoriel	Total sectoriel	Éliminations	Total
Produits	14 007 \$	315 \$	4 \$	14 326 \$	(184) \$	14 142 \$	12 757 \$	325 \$	4 \$	13 086 \$	(184) \$	12 902 \$
Résultat d'exploitation	869 \$	404 \$	(9) \$	1 264 \$	– \$	1 264 \$	703 \$	336 \$	(30) \$	1 009 \$	– \$	1 009 \$
Charges d'intérêts nettes (produits d'intérêts nets) et autres charges financières	172	983	(239)	916	–	916	(29)	499	(280)	190	–	190
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat lié(e) aux activités poursuivies	697 \$	(579) \$	230 \$	348 \$	– \$	348 \$	732 \$	(163) \$	250 \$	819 \$	– \$	819 \$
Résultat d'exploitation	869 \$	404 \$	(9) \$	1 264 \$	– \$	1 264 \$	703 \$	336 \$	(30) \$	1 009 \$	– \$	1 009 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	667	1	(91)	577			623	–	(86)	537		
Éléments d'ajustement ⁽ⁱ⁾	(45)	(182)	(24)	(251)			(4)	(107)	18	(93)		
Montant ajusté du BAIIA ⁱ⁾	1 491 \$	223 \$	(124) \$	1 590 \$			1 322 \$	229 \$	(98) \$	1 453 \$		
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ⁽ⁱⁱ⁾	552	1	(91)	462			506	–	(86)	420		
Montant ajusté du résultat d'exploitationⁱ⁾	939 \$	222 \$	(33) \$	1 128 \$			816 \$	229 \$	(12) \$	1 033 \$		

- (i) Certains éléments sont exclus du résultat d'exploitation afin de déterminer le montant ajusté du BAIIA¹⁾ et le montant ajusté du résultat d'exploitation¹⁾. La direction utilise ces mesures à l'interne pour analyser la performance sous-jacente du secteur.
- (ii) Ne tient pas compte d'une charge d'amortissement de 115 millions de dollars (117 millions de dollars en 2021) comptabilisée par Loblaw relativement aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Corporation Shoppers Drug Mart (« Shoppers Drug Mart/Pharmaprix ») et de Lifemark Health Group (« Lifemark »).

(en millions de dollars)	Exercices clos les											
	31 déc. 2022					31 déc. 2021						
	Loblaw	Propriétés de Choix	Autres et inter-sectoriel	Total sectoriel	Éliminations	Total	Loblaw	Propriétés de Choix	Autres et inter-sectoriel	Total sectoriel	Éliminations	Total
Produits	56 504 \$	1 265 \$	12 \$	57 781 \$	(733) \$	57 048 \$	53 170 \$	1 292 \$	12 \$	54 474 \$	(726) \$	53 748 \$
Résultat d'exploitation	3 334 \$	1 083 \$	136 \$	4 553 \$	– \$	4 553 \$	2 929 \$	1 400 \$	(302) \$	4 027 \$	– \$	4 027 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	683	339	(109)	913	–	913	495	1 377	(222)	1 650	–	1 650
Bénéfice avant impôt sur le résultat lié aux activités poursuivies	2 651 \$	744 \$	245 \$	3 640 \$	– \$	3 640 \$	2 434 \$	23 \$	(80) \$	2 377 \$	– \$	2 377 \$
Résultat d'exploitation	3 334 \$	1 083 \$	136 \$	4 553 \$	– \$	4 553 \$	2 929 \$	1 400 \$	(302) \$	4 027 \$	– \$	4 027 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	2 795	3	(391)	2 407			2 664	3	(360)	2 307		
Éléments d'ajustement ⁽ⁱ⁾	44	(189)	(264)	(409)			(14)	(500)	175	(339)		
Montant ajusté du BAIIA ⁽ⁱ⁾	6 173 \$	897 \$	(519) \$	6 551 \$			5 579 \$	903 \$	(487) \$	5 995 \$		
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ⁽ⁱⁱ⁾	2 298	3	(391)	1 910			2 158	3	(360)	1 801		
Montant ajusté du résultat d'exploitation⁽ⁱ⁾	3 875 \$	894 \$	(128) \$	4 641 \$			3 421 \$	900 \$	(127) \$	4 194 \$		

- (i) Certains éléments sont exclus du résultat d'exploitation afin de déterminer le montant ajusté du BAIIA⁽ⁱ⁾ et le montant ajusté du résultat d'exploitation⁽ⁱ⁾. La direction utilise ces mesures à l'interne pour analyser la performance sous-jacente du secteur.
- (ii) Ne tient pas compte d'une charge d'amortissement de 497 millions de dollars (506 millions de dollars en 2021) comptabilisée par Loblaw relativement aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark.

Le poste « Autres et intersectoriel » tient compte des éléments suivants :

(en millions de dollars)	Trimestres clos les					
	31 déc. 2022			31 déc. 2021		
	Produits	Résultat d'exploitation	Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	Produits	Résultat d'exploitation	Charges d'intérêts nettes et autres charges financières
Contrats de location internes	– \$	(41) \$	(25) \$	– \$	(34) \$	(23) \$
Comptabilisation des amortissements des immeubles de placement détenus par Propriétés de Choix classés par la société comme des immobilisations corporelles et évalués au coût	–	(3)	–	–	(7)	–
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	–	24	6	–	(20)	2
Ajustement de la juste valeur des parts échangeables de Propriétés de Choix	–	–	(859)	–	–	(372)
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	–	–	662	–	–	122
Distributions sur les parts échangeables versées par Propriétés de Choix à GWL	–	–	(73)	–	–	(73)
Distributions sur les parts de fiducie versées par Propriétés de Choix, à l'exclusion des montants versés à GWL	–	–	51	–	–	51
Ajustement de la juste valeur du contrat à livrer visant des actions ordinaires de Loblaw	–	–	–	–	–	4
Pertes de valeur d'actifs, déduction faite des reprises	–	4	–	–	29	–
Autres	4	7	(1)	4	2	9
Total	4 \$	(9) \$	(239) \$	4 \$	(30) \$	(280) \$
Élimination des produits locatifs intragroupe	(184)	–	–	(184)	–	–
Total, y compris les éliminations	(180) \$	(9) \$	(239) \$	(180) \$	(30) \$	(280) \$

(en millions de dollars)	Exercices clos les					
	31 déc. 2022			31 déc. 2021 ¹⁾		
	Produits	Résultat d'exploitation	Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	Produits	Résultat d'exploitation	Charges d'intérêts nettes et autres charges financières
Contrats de location internes	– \$	(95) \$	(106) \$	– \$	(89) \$	(108) \$
Comptabilisation des amortissements des immeubles de placement détenus par Propriétés de Choix classés par la société comme des immobilisations corporelles et évalués au coût	–	(13)	–	–	(40)	–
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	–	286	1	–	(177)	2
Ajustement de la juste valeur des parts échangeables de Propriétés de Choix	–	–	170	–	–	(863)
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	–	–	(98)	–	–	601
Distributions sur les parts échangeables versées par Propriétés de Choix à GWL	–	–	(293)	–	–	(293)
Distributions sur les parts de fiducie versées par Propriétés de Choix, à l'exclusion des montants versés à GWL	–	–	205	–	–	205
Ajustement de la juste valeur du contrat à livrer visant des actions ordinaires de Loblaw	–	–	–	–	–	188
Pertes de valeur d'actifs, déduction faite des reprises	–	4	–	–	29	–
Renversement du profit sur la cession d'immeubles à Propriétés de Choix	–	(19)	–	–	–	–
Autres	12	(27)	12	12	(25)	46
Total	12 \$	136 \$	(109) \$	12 \$	(302) \$	(222) \$
Élimination des produits locatifs intragroupe	(733)	–	–	(726)	–	–
Total, y compris les éliminations	(721) \$	136 \$	(109) \$	(714) \$	(302) \$	(222) \$

i) Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Résultats d'exploitation de Loblaw

(en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour les périodes closes indiquées	Trimestres clos les				Exercices clos les			
	31 déc. 2022	31 déc. 2021	Variation (en \$)	Variation (en %)	31 déc. 2022	31 déc. 2021	Variation (en \$)	Variation (en %)
Produits	14 007 \$	12 757 \$	1 250 \$	9,8 %	56 504 \$	53 170 \$	3 334 \$	6,3 %
Résultat d'exploitation	869 \$	703 \$	166 \$	23,6 %	3 334 \$	2 929 \$	405 \$	13,8 %
Montant ajusté du BAIIA ¹⁾	1 491 \$	1 322 \$	169 \$	12,8 %	6 173 \$	5 579 \$	594 \$	10,6 %
Montant ajusté de la marge du BAIIA ¹⁾	10,6 %	10,4 %			10,9 %	10,5 %		
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ¹⁾	667 \$	623 \$	44 \$	7,1 %	2 795 \$	2 664 \$	131 \$	4,9 %

i) Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte d'un amortissement de 115 millions de dollars au quatrième trimestre de 2022 (117 millions de dollars en 2021) et de 497 millions de dollars pour l'exercice (506 millions de dollars en 2021) lié aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark.

Produits Les produits de Loblaw ont augmenté de 1 250 millions de dollars, ou 9,8 %, au quatrième trimestre de 2022 comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2021 pour s'établir à 14 007 millions de dollars, en raison d'une hausse du chiffre d'affaires du secteur Vente au détail et d'une amélioration des produits tirés du secteur Services financiers.

Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail s'est établi à 13 694 millions de dollars au quatrième trimestre de 2022, en hausse de 1 208 millions de dollars, ou 9,7 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2021. L'augmentation est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- le chiffre d'affaires du secteur de l'alimentation au détail s'est établi à 9 514 millions de dollars (8 742 millions de dollars en 2021) et le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail s'est accru de 8,4 % (1,1 % en 2021) au cours du trimestre considéré.
 - l'indice des prix à la consommation (« IPC ») calculé selon l'indice des prix à la consommation des aliments achetés au magasin s'est établi à 11,2 % (4,8 % en 2021), ce qui est généralement semblable à l'inflation interne du prix des aliments de Loblaw;
 - l'achalandage en magasin a augmenté et la taille du panier d'épicerie a légèrement diminué;
- le chiffre d'affaires du secteur des pharmacies au détail s'est établi à 4 180 millions de dollars (3 744 millions de dollars en 2021) et le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail a augmenté de 8,7 % (7,9 % en 2021) pour le trimestre.
 - le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance et des services de soins de santé a augmenté de 5,4 % (10,2 % en 2021), ayant bénéficié d'une augmentation des volumes de médicaments sur ordonnance attribuable à la reprise des activités économiques. Le nombre d'ordonnances exécutées a augmenté de 2,0 % (diminué de 0,5 % en 2021). Si l'on tient compte seulement des magasins comparables, le nombre d'ordonnances exécutées a augmenté de 2,2 % (8,8 % en 2021) et la valeur moyenne des ordonnances a augmenté de 2,3 % (1,1 % en 2021);
 - le chiffre d'affaires tiré des médicaments sur ordonnance et des services de soins de santé tient compte de produits de 110 millions de dollars provenant de Lifemark. Les produits provenant de Lifemark sont exclus du chiffre d'affaires des magasins comparables;
 - le chiffre d'affaires tiré des produits de l'avant du magasin a augmenté de 11,5 % (6,1 % en 2021), ayant bénéficié de la reprise des activités économiques et des dépenses accrues des clients.

Les produits tirés du secteur Services financiers ont augmenté de 57 millions de dollars au quatrième trimestre de 2022 comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2021. Cette augmentation s'explique principalement par la hausse des produits d'intérêts découlant de l'augmentation des créances sur cartes de crédit, ainsi que par l'augmentation des commissions d'interchange et des frais liés aux cartes de crédit attribuable aux dépenses accrues des clients.

Résultat d'exploitation Le résultat d'exploitation de Loblaw a augmenté de 166 millions de dollars, ou 23,6 %, au quatrième trimestre de 2022 comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2021 pour s'établir à 869 millions de dollars. Cette hausse rend compte de l'amélioration de 123 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et de l'incidence favorable nette de 43 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement, comme il est décrit ci-dessous :

- l'amélioration de 123 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation découle essentiellement de l'augmentation de la marge brute du secteur Vente au détail, en partie contrebalancée par la hausse des frais de vente et charges générales et administratives et des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles.
- l'incidence favorable nette de 43 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement découle essentiellement de ce qui suit :
 - l'incidence favorable de 50 millions de dollars du profit net sur la vente d'immeubles non exploités; facteur en partie contrebalancé par :
 - l'incidence défavorable de 8 millions de dollars des charges de restructuration et autres recouvrements connexes comptabilisés à l'exercice précédent.

Montant ajusté du BAIIA¹⁾ Le montant ajusté du BAIIA¹⁾ de Loblaw a augmenté de 169 millions de dollars, ou 12,8 %, au quatrième trimestre de 2022 comparativement à celui inscrit au quatrième trimestre de 2021 pour s'établir à 1 491 millions de dollars. L'augmentation découle essentiellement d'une hausse de 174 millions de dollars enregistrée par le secteur Vente au détail, en partie contrebalancée par un recul de 5 millions de dollars enregistré par le secteur Services financiers.

Le montant ajusté du BAIIA¹⁾ du secteur Vente au détail a augmenté de 174 millions de dollars au quatrième trimestre de 2022 en raison de la hausse de 329 millions de dollars de la marge brute du secteur Vente au détail, en partie contrebalancée par l'augmentation défavorable de 155 millions de dollars des frais de vente et charges générales et administratives du secteur Vente au détail.

- La marge brute exprimée en pourcentage du secteur Vente au détail s'est établie à 30,6 %, en baisse de 30 points de base (en hausse de 150 points de base en 2021) comparativement à celle inscrite pour la période correspondante de 2021, en raison essentiellement d'une diminution de la marge du secteur de l'alimentation au détail, contrebalancée en partie par la croissance enregistrée au sein des catégories de produits de l'avant du magasin du secteur des pharmacies au détail dont les marges sont plus élevées.
- Les frais de vente et charges générales et administratives du secteur Vente au détail exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires ont affiché une diminution favorable de 70 points de base comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2021 pour s'établir à 20,2 %. La diminution favorable s'explique essentiellement par le levier d'exploitation découlant de l'augmentation du chiffre d'affaires.

Le montant ajusté du BAIIA¹⁾ du secteur Services financiers a diminué de 5 millions de dollars comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2021. Le secteur Services financiers a continué de bénéficier de la reprise économique au cours du trimestre. La diminution s'explique essentiellement par les avantages liés à la reprise d'un montant de 27 millions de dollars comptabilisée au titre des taxes à la consommation au quatrième trimestre de 2021.

Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles comptabilisés par Loblaw ont augmenté de 44 millions de dollars au quatrième trimestre de 2022 comparativement à ceux inscrits au quatrième trimestre de 2021 pour s'établir à 667 millions de dollars. L'accroissement enregistré au quatrième trimestre de 2022 s'explique principalement par une hausse des actifs liés aux technologies de l'information (« TI ») et des actifs loués, ainsi que par un amortissement accéléré de 10 millions de dollars (néant en 2021) attribuable à la réévaluation de la durée d'utilité estimée de certains actifs liés aux TI. Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles au quatrième trimestre de 2022 tiennent compte de l'amortissement de 115 millions de dollars (117 millions de dollars en 2021) des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark.

Consolidation des franchises Le réseau de Loblaw compte plus de 500 magasins franchisés d'alimentation au détail. Les participations ne donnant pas le contrôle de Loblaw représentent la quote-part des bénéfices revenant aux franchisés du secteur de l'alimentation au détail de Loblaw et elles sont tributaires du moment où les ententes de partage des profits avec les franchisés sont conclues et signées. La perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle de Loblaw s'est établie à 14 millions de dollars au quatrième trimestre de 2022, ce qui représente une diminution de 14 millions de dollars, ou 50,0 %, comparativement à la perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle de 28 millions de dollars inscrite à la période correspondante de 2021. La variation des participations ne donnant pas le contrôle est attribuable essentiellement à la normalisation des bénéfices des franchisés après le partage des profits.

Autres questions liées à Loblaw

Lifemark Health Group Le 10 mai 2022, la société a acquis la totalité des actions ordinaires en circulation de Lifemark pour une contrepartie d'achat totale en trésorerie de 829 millions de dollars. Lifemark est le plus important fournisseur canadien de services ambulatoires en matière de physiothérapie, de massothérapie, d'ergothérapie, de chiropratique, de santé mentale ainsi que d'autres services auxiliaires de réadaptation par l'entremise de plus de 300 cliniques au Canada. L'acquisition de Lifemark renforce le rôle croissant de Loblaw en tant que fournisseur de services de soins de santé grâce à un réseau de solutions de santé et de bien-être accessibles en personne et en ligne. Au quatrième trimestre de 2022, Lifemark a généré des produits de 110 millions de dollars et un bénéfice net négligeable. Au quatrième trimestre de 2022, le bénéfice net tient compte de l'amortissement de 3 millions de dollars lié aux immobilisations incorporelles acquises.

Optimisation du réseau Au quatrième trimestre de 2022, Loblaw a finalisé des plans d'optimisation du réseau qui entraîneront des conversions de bannières et des redimensionnements de 34 magasins de détail non rentables supplémentaires à l'échelle de plusieurs bannières et formats. Les charges associées à l'optimisation du réseau seront inscrites à mesure qu'elles sont engagées et devraient inclure des coûts liés au matériel, des indemnités de départ, des coûts liés aux contrats de location et d'autres coûts, et elles ne seront pas considérées comme étant un élément d'ajustement. Loblaw prévoit réaliser des économies d'environ 40 millions de dollars au titre du BAIIA annualisé par suite de ces plans. Au quatrième trimestre de 2022, Loblaw a comptabilisé des charges de 11 millions de dollars découlant de ce projet d'optimisation du réseau et s'attend à enregistrer des charges supplémentaires de 50 à 60 millions de dollars environ à mesure qu'elles sont engagées tout au long de 2023.

Résultats d'exploitation de Propriétés de Choix

(en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour les périodes closes indiquées	Trimestres clos les				Exercices clos les			
	31 déc. 2022	31 déc. 2021	Variation (en \$)	Variation (en %)	31 déc. 2022	31 déc. 2021	Variation (en \$)	Variation (en %)
Produits	315 \$	325 \$	(10) \$	(3,1) %	1 265 \$	1 292 \$	(27) \$	(2,1) %
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières ¹⁾	983 \$	499 \$	484 \$	97,0 %	339 \$	1 377 \$	(1 038) \$	(75,4) %
(Perte nette) bénéfice net	(579) \$	(162) \$	(417) \$	(257,4) %	744 \$	24 \$	720 \$	3 000,0 %
Fonds provenant des activités d'exploitation ¹⁾	174 \$	175 \$	(1) \$	(0,6) %	698 \$	690 \$	8 \$	1,2 %

i) Les charges d'intérêts nettes et autres charges financières comprennent un ajustement de la juste valeur des parts échangeables.

Produits Les produits se sont établis à 315 millions de dollars au quatrième trimestre de 2022, en baisse de 10 millions de dollars, ou 3,1 %, comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2021. Les produits tiennent compte d'un montant de 181 millions de dollars (183 millions de dollars en 2021) provenant de locataires de Loblaw. La diminution des produits découle essentiellement de ce qui suit :

- les produits abandonnés en raison de la cession de six actifs de bureaux (la « vente d'actifs de bureaux ») à Allied au deuxième trimestre de 2022;

facteur en partie contrebalancé par :

- l'augmentation des produits locatifs des portefeuilles d'immeubles de commerces de détail et d'immeubles industriels attribuable à la hausse du taux d'occupation et aux taux de location plus élevés;
- les recouvrements plus élevés.

Charges d'intérêts nettes et autres charges financières Les charges d'intérêts nettes et autres charges financières se sont établies à 983 millions de dollars au quatrième trimestre de 2022, comparativement à 499 millions de dollars pour la période correspondante de 2021. L'augmentation de 484 millions de dollars découle essentiellement de l'incidence défavorable de 487 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des parts de société en commandite de catégorie B (les « parts échangeables ») attribuable à la hausse du cours des parts.

Perte nette Une perte nette de 579 millions de dollars a été inscrite au quatrième trimestre de 2022, en comparaison d'une perte nette de 162 millions de dollars pour la période correspondante de 2021. Cette variation de 417 millions de dollars est attribuable essentiellement à ce qui suit :

- l'augmentation des charges d'intérêts nettes et autres charges financières, comme il est décrit ci-dessus;
- la variation défavorable de l'ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers découlant de la diminution du cours des parts d'Allied;

facteurs en partie contrebalancés par :

- la variation favorable de l'ajustement de la juste valeur des immeubles de placement, y compris ceux détenus dans les contreparties comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, en raison essentiellement de la croissance des activités de location et des flux de trésorerie du portefeuille d'immeubles industriels.

Fonds provenant des activités d'exploitation¹⁾ Les fonds provenant des activités d'exploitation¹⁾ se sont établis à 174 millions de dollars au quatrième trimestre de 2022, ce qui représente une légère diminution de 1 million de dollars, comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2021. L'augmentation des produits locatifs des portefeuilles d'immeubles de commerces de détail et d'immeubles industriels a été pour l'essentiel contrebalancée par la hausse des charges d'intérêts, l'augmentation des charges générales et administratives et l'incidence de la vente d'actifs de bureaux. L'incidence de la vente d'actifs de bureaux inclut des produits locatifs abandonnés, en partie contrebalancés par les distributions provenant du placement de Propriétés de Choix dans des titres immobiliers d'Allied et les produits d'intérêts provenant de la contrepartie reçue en échange des actifs vendus. En outre, la diminution des fonds provenant des activités d'exploitation¹⁾ s'explique également par un profit non récurrent comptabilisé à l'exercice précédent en raison de la reprise d'une perte de crédit attendue au titre d'un prêt hypothécaire précis.

Autres questions liées à Propriétés de Choix

Événements postérieurs à la date de clôture Le 16 février 2023, Propriétés de Choix a annoncé qu'elle avait convenu d'émettre, dans le cadre d'un placement privé, des débentures non garanties de premier rang de série S d'un capital total de 550 millions de dollars, portant intérêt à 5,4 % par année et venant à échéance le 1^{er} mars 2033.

Le 15 février 2023, Propriétés de Choix a annoncé qu'elle hausserait sa distribution annuelle de 1,4 %, la portant ainsi à 0,75 \$ par part. Cette hausse prendra effet pour les porteurs de parts de Propriétés de Choix inscrits le 31 mars 2023.

Le 18 janvier 2023, Propriétés de Choix a racheté à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus et impayés, la totalité des débentures non garanties de premier rang de série D-C en circulation d'un capital total de 125 millions de dollars arrivées à échéance. Le rachat des débentures non garanties premier rang de série D-C a été financé par un prélèvement sur la facilité de crédit de Propriétés de Choix.

Après la clôture de l'exercice, Propriétés de Choix a contracté des engagements d'environ 162 millions de dollars sous la forme de financements hypothécaires.

PERSPECTIVES²⁾

La société prévoit que le montant ajusté du bénéfice net¹⁾ lié aux activités poursuivies augmentera en 2023, grâce aux résultats affichés par ses secteurs d'exploitation, et prévoit utiliser la trésorerie excédentaire pour racheter des actions.

Loblaw Loblaw continuera à faire preuve d'excellence en matière de vente au détail tout en assurant la progression de ses initiatives de croissance en 2023. Les secteurs d'activité de Loblaw demeurent bien positionnés pour répondre aux besoins quotidiens des Canadiens. Toutefois, Loblaw ne peut prédire les répercussions exactes qu'aura l'incertitude entourant l'économie mondiale, incluant le contexte inflationniste, sur ses résultats financiers de 2023.

Pour l'exercice 2023 complet, Loblaw s'attend à ce que :

- ses activités de vente au détail dégagent une croissance du bénéfice plus élevée que celle du chiffre d'affaires;
- la croissance du montant ajusté du bénéfice net par action ordinaire¹⁾ se situe dans le bas de la fourchette à deux chiffres;
- les investissements dans son réseau de magasins et ses centres de distribution s'accroissent en investissant un montant net de 1,6 milliard de dollars, ce qui reflète des investissements en capital bruts d'environ 2,1 milliards de dollars, contrebalancés par un produit tiré de la cession d'immeubles d'environ 500 millions de dollars;
- un remboursement de capital aux actionnaires puisse avoir lieu de par l'affectation d'une fraction importante des flux de trésorerie disponibles au rachat d'actions.

Propriétés de Choix Les priorités de Propriétés de Choix consistent à préserver le capital, générer des flux de trésorerie stables et croissants, et accroître la valeur liquidative, le tout dans une perspective à long terme. Le portefeuille de grande qualité de Propriétés de Choix est principalement loué à des détaillants de produits de première nécessité ainsi qu'à des fournisseurs de logistique, qui sont moins sensibles à la volatilité économique et qui assurent donc la stabilité de l'ensemble de son portefeuille. Propriétés de Choix continue de bénéficier d'une tendance favorable à la location dans l'ensemble de son portefeuille et est bien positionnée pour gérer son risque lié au renouvellement des loyers pour 2023. Propriétés de Choix continue également de faire progresser son programme d'aménagement, en mettant l'accent sur les opportunités liées aux immeubles industriels, qui lui permet l'ajout d'actifs immobiliers de haute qualité à son portefeuille à un coût raisonnable et d'accroître la valeur liquidative au fil du temps.

Propriétés de Choix est convaincue qu'elle demeurera toujours bien positionnée pour connaître du succès grâce à son modèle d'affaires, à la stabilité de ses locataires, à son solide bilan et à sa gestion financière disciplinée. Toutefois, elle lui est impossible de prédire les effets précis qu'aura l'environnement économique élargi sur ses résultats financiers de 2023. En 2023, Propriétés de Choix continuera de se concentrer sur ses activités principales que sont les commerces de détail essentiels et le secteur industriel, sur sa plateforme résidentielle en pleine croissance et sur son important portefeuille de projets d'aménagement, et elle cible :

- des taux d'occupation stables dans l'ensemble du portefeuille, donnant lieu à une croissance, d'un exercice à l'autre, de 2 % à 3 % du REN des actifs comparables, selon la méthode de la comptabilité de trésorerie⁴⁾;
- des FPAE¹⁾ annuels par part après dilution⁴⁾ de 0,98 \$ à 0,99 \$, soit une croissance de 2 % à 3 % d'un exercice à l'autre;
- des paramètres de levier financier stables, visant un ratio du montant ajusté de la dette sur le montant ajusté du BAIIAJV⁴⁾ d'environ 7,5x.

DÉCLARATION DE DIVIDENDES TRIMESTRIELS

Après la clôture du quatrième trimestre de 2022, le Conseil d'administration de la société a déclaré des dividendes trimestriels sur les actions ordinaires, les actions privilégiées de série I, les actions privilégiées de série III, les actions privilégiées de série IV et les actions privilégiées de série V de GWL, qui sont payables comme suit :

Actions ordinaires	0,660 \$ par action payable le 1 ^{er} avril 2023 aux actionnaires inscrits au 15 mars 2023;
Actions privilégiées, série I	0,3625 \$ par action payable le 15 mars 2023 aux actionnaires inscrits au 28 février 2023;
Actions privilégiées, série III	0,3250 \$ par action payable le 1 ^{er} avril 2023 aux actionnaires inscrits au 15 mars 2023;
Actions privilégiées, série IV	0,3250 \$ par action payable le 1 ^{er} avril 2023 aux actionnaires inscrits au 15 mars 2023;
Actions privilégiées, série V	0,296875 \$ par action payable le 1 ^{er} avril 2023 aux actionnaires inscrits au 15 mars 2023.

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

La société a recours à des mesures et ratios financiers non conformes aux PCGR étant donné qu'elle estime que ces mesures et ratios fournissent de l'information utile à la direction et aux investisseurs pour évaluer avec exactitude sa performance et sa situation financières.

De plus, certaines mesures financières non conformes aux PCGR de Loblaw et de Propriétés de Choix sont incluses dans le présent document. Pour un complément d'information sur ces mesures, il y a lieu de se reporter aux documents déposés par Loblaw et Propriétés de Choix qui sont disponibles à sedar.com ou à loblaw.ca ou choicereit.ca, respectivement.

La direction a recours à ces mesures et à d'autres mesures financières non conformes aux PCGR afin d'exclure, lors de son analyse de la performance sous-jacente consolidée et sectorielle de la société sur le plan de l'exploitation, l'incidence de certaines charges et de certains produits qui doivent être comptabilisés en vertu des PCGR. La direction exclut ces éléments parce qu'ils ne sont pas nécessairement représentatifs de la performance sous-jacente de la société sur le plan de l'exploitation et qu'ils rendent difficiles les comparaisons de la performance financière sous-jacente d'une période à l'autre. La société ajuste ces éléments si elle juge qu'il en résultera une analyse plus efficace de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation. L'exclusion de certains éléments ne signifie pas que ces éléments ne sont pas récurrents.

Comme ces mesures n'ont pas de sens normalisé en vertu des PCGR, elles ne sauraient se comparer à des mesures portant le même nom présentées par d'autres sociétés ouvertes ni se substituer à d'autres mesures financières établies selon les PCGR. Sauf indication contraire, toute l'information financière reflète les résultats de la société liés aux activités poursuivies.

MONTANT AJUSTÉ DU BAIIA La société considère le montant ajusté du BAIIA comme une mesure utile l'aidant à évaluer la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de ses activités courantes et à prendre des décisions à cet égard, ainsi qu'à évaluer sa capacité de générer des flux de trésorerie pour financer ses besoins de trésorerie, notamment son programme de dépenses d'investissement.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du BAIIA avec le résultat d'exploitation, lequel fait l'objet d'un rapprochement avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société lié aux activités poursuivies établi conformément aux PCGR et présenté pour les périodes closes aux dates indiquées.

(en millions de dollars)	Trimestres clos les							
	31 déc. 2022				31 déc. 2021			
	Loblaw	Propriétés de Choix	Autres et intersectoriel	Chiffres consolidés	Loblaw	Propriétés de Choix	Autres et intersectoriel	Chiffres consolidés
(Perte nette) bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société lié(e) aux activités poursuivies				(104) \$				428 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :								
Participations ne donnant pas le contrôle				239				327
Impôt sur le résultat				213				64
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières				916				190
Résultat d'exploitation	869 \$	404 \$	(9) \$	1 264 \$	703 \$	336 \$	(30) \$	1 009 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :								
Amortissements des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	111 \$	– \$	– \$	111 \$	117 \$	– \$	– \$	117 \$
Amortissements des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Lifemark	4	–	–	4	–	–	–	–
Ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers	–	20	–	20	–	–	–	–
Charges de restructuration et autres recouvrements connexes	–	–	–	–	(8)	–	–	(8)
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	–	(202)	(24)	(226)	–	(107)	20	(87)
Profit sur la vente d'immeubles non exploités	(50)	–	–	(50)	–	–	(2)	(2)
Ajustement de la juste valeur des immeubles non exploités	(6)	–	–	(6)	(2)	–	–	(2)
Ajustement de la juste valeur des dérivés	11	–	–	11	6	–	–	6
Éléments d'ajustement	70 \$	(182) \$	(24) \$	(136) \$	113 \$	(107) \$	18 \$	24 \$
Montant ajusté du résultat d'exploitation	939 \$	222 \$	(33) \$	1 128 \$	816 \$	229 \$	(12) \$	1 033 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, exclusion faite de l'incidence des ajustements dont il est question ci-dessus ⁱ⁾	552	1	(91)	462	506	–	(86)	420
Montant ajusté du BAIIA	1 491 \$	223 \$	(124) \$	1 590 \$	1 322 \$	229 \$	(98) \$	1 453 \$

i) Aux fins du calcul du montant ajusté du BAIIA, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ne tiennent pas compte d'un amortissement de 115 millions de dollars (117 millions de dollars en 2021) comptabilisé par Loblaw relativement aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark.

(en millions de dollars)	Exercices clos les							
	31 déc. 2022				31 déc. 2021			
	Loblaw	Propriétés de Choix	Autres et intersectoriel	Chiffres consolidés	Loblaw	Propriétés de Choix	Autres et intersectoriel	Chiffres consolidés
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société lié aux activités poursuivies				1 822 \$				753 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :								
Participations ne donnant pas le contrôle				987				994
Impôt sur le résultat				831				630
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières				913				1 650
Résultat d'exploitation	3 334 \$	1 083 \$	136 \$	4 553 \$	2 929 \$	1 400 \$	(302) \$	4 027 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :								
Amortissements des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	486 \$	– \$	– \$	486 \$	506 \$	– \$	– \$	506 \$
Amortissements des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Lifemark	11	–	–	11	–	–	–	–
Ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers	–	248	–	248	–	–	–	–
Charge liée à la question relative aux taxes à la consommation de la Banque PC	111	–	–	111	–	–	–	–
Coûts de transaction et autres charges connexes	16	5	–	21	–	–	–	–
Charges de restructuration et autres (recouvrements) charges connexes	(15)	–	19	4	13	–	–	13
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	–	(442)	(286)	(728)	–	(500)	177	(323)
Profit sur la vente d'immeubles non exploités	(57)	–	–	(57)	(12)	–	(2)	(14)
Ajustement de la juste valeur des immeubles non exploités	(6)	–	–	(6)	(2)	–	–	(2)
Ajustement de la juste valeur des dérivés	(5)	–	–	(5)	(13)	–	–	(13)
Conversion des monnaies étrangères et autres activités à l'échelle de la société	–	–	3	3	–	–	–	–
Éléments d'ajustement	541 \$	(189) \$	(264) \$	88 \$	492 \$	(500) \$	175 \$	167 \$
Montant ajusté du résultat d'exploitation	3 875 \$	894 \$	(128) \$	4 641 \$	3 421 \$	900 \$	(127) \$	4 194 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, exclusion faite de l'incidence des ajustements dont il est question ci-dessus ⁱ⁾	2 298	3	(391)	1 910	2 158	3	(360)	1 801
Montant ajusté du BAIIA	6 173 \$	897 \$	(519) \$	6 551 \$	5 579 \$	903 \$	(487) \$	5 995 \$

- i) Aux fins du calcul du montant ajusté du BAIIA, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ne tiennent pas compte d'un amortissement de 497 millions de dollars (506 millions de dollars en 2021) comptabilisé par Loblaw relativement aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark.

Les éléments suivants ont influé sur le montant ajusté du BAIIA de 2022 et de 2021 :

Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix

L'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix en 2014 comprenait des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée d'environ 6 milliards de dollars, qui sont amorties sur leur durée d'utilité estimée. L'amortissement annuel lié aux immobilisations incorporelles acquises s'établira à environ 500 millions de dollars jusqu'en 2024 et diminuera par la suite.

Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Lifemark L'acquisition de Lifemark au deuxième trimestre de 2022 comprenait des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée d'environ 299 millions de dollars, qui sont amorties sur leur durée d'utilité estimée.

Ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers Propriétés de Choix a reçu des parts de catégorie B d'Allied à titre de contrepartie de la vente d'actifs de bureaux réalisée le 31 mars 2022. Propriétés de Choix a comptabilisé ces parts comme un placement dans des titres immobiliers. Le placement dans des titres immobiliers est exposé aux fluctuations du cours de marché des parts de fiducie d'Allied. Une augmentation (diminution) du cours de marché des parts de fiducie d'Allied entraîne la comptabilisation d'un produit (d'une charge) dans le résultat d'exploitation.

Charge liée à la question relative aux taxes à la consommation de la Banque le Choix du Président Au deuxième trimestre de 2022, Loblaw a comptabilisé une charge de 111 millions de dollars, y compris les intérêts. Le 19 juillet 2022, la Cour de l'impôt du Canada a rendu sa décision concernant la Banque le Choix du Président (la « Banque PC ») et statué que la Banque PC n'a pas le droit de réclamer des crédits de taxe sur les intrants théoriques à l'égard de certains paiements qu'elle a versés à Loblaw Inc. relativement à des rachats de points de fidélisation. Le 29 septembre 2022, la Banque PC a déposé un avis d'appel auprès de la Cour d'appel fédérale.

Coûts de transaction et autres charges connexes Dans le cadre de l'acquisition de Lifemark, Loblaw a comptabilisé des coûts d'acquisition de 16 millions de dollars dans le résultat d'exploitation en 2022.

Au premier trimestre de 2022, Propriétés de Choix a comptabilisé des honoraires de services-conseils, des honoraires juridiques, des frais de personnel et d'autres coûts liés à la vente d'actifs de bureaux, pour un total de 5 millions de dollars.

Charges de restructuration et autres (recouvrements) charges connexes La société évalue régulièrement les mesures de compression des coûts et les initiatives stratégiques à l'égard de l'infrastructure de ses magasins, de ses actifs de fabrication, de ses réseaux de distribution et de son infrastructure administrative dans le but de s'assurer que sa structure d'exploitation demeure à faibles coûts. Seules les activités de restructuration liées à ces initiatives annoncées publiquement sont considérées comme étant des éléments d'ajustement.

Au quatrième trimestre de 2022, Loblaw n'a pas comptabilisé de charges de restructuration et autres recouvrements ou charges connexes (recouvrements de 8 millions de dollars en 2021). Pour l'exercice, Loblaw a comptabilisé des charges de restructuration et autres recouvrements connexes d'environ 15 millions de dollars (charges de 13 millions de dollars en 2021) essentiellement liés à la fermeture annoncée précédemment de deux centres de distribution situés à Laval et à Ottawa. Au premier trimestre de 2022, Loblaw a cédé un des centres de distribution pour un produit de 26 millions de dollars et a comptabilisé un profit de 19 millions de dollars, qui a été en partie contrebalancé par des charges de restructuration et autres charges connexes de 4 millions de dollars. Loblaw a investi dans un projet d'agrandissement visant à rendre son centre de distribution de Cornwall plus moderne et plus efficient, afin de desservir ses secteurs de l'alimentation et des pharmacies au détail de l'Ontario et du Québec, et les volumes ont été transférés.

Les charges de restructuration et autres recouvrements connexes de Loblaw tiennent compte d'un profit de 19 millions de dollars lié à la cession d'un immeuble à Propriétés de Choix. Lors de la consolidation, le recouvrement de 19 millions de dollars comptabilisé par Loblaw a fait l'objet d'une reprise puisqu'il s'agissait d'une transaction intragroupe.

Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement La société évalue les immeubles de placement à la juste valeur. Selon le modèle de la juste valeur, les immeubles de placement sont initialement comptabilisés au coût et ultérieurement évalués à la juste valeur. La juste valeur est déterminée d'après des données disponibles sur le marché. Si aucune donnée ne peut être obtenue facilement sur des marchés moins actifs, la société recourt à d'autres méthodes d'évaluation telles que des projections des flux de trésorerie actualisés ou des prix de transactions récentes. Les profits et les pertes liés à la juste valeur sont comptabilisés dans le résultat d'exploitation de la période au cours de laquelle ils surviennent. Les profits et les pertes découlant de la cession d'immeubles de placement sont déterminés en comparant la juste valeur du produit tiré de la cession avec la valeur comptable et ils sont comptabilisés dans le résultat d'exploitation.

Profit sur la vente d'immeubles non exploités Au quatrième trimestre de 2022, Loblaw a comptabilisé un profit sur la vente d'immeubles non exploités de 50 millions de dollars (néant en 2021). Pour l'exercice complet, Loblaw a cédé des immeubles non exploités et comptabilisé un profit de 57 millions de dollars (12 millions de dollars en 2021).

En 2021, Propriétés de Choix a cédé des immeubles et comptabilisé un profit ou une perte pour chacun des immeubles, qu'elle a comptabilisé comme un ajustement de la juste valeur des immeubles de placement. À la consolidation, la société a comptabilisé ces immeubles au coût, diminué du cumul de l'amortissement, dans les immobilisations corporelles. Ainsi, à la consolidation, un profit net de 2 millions de dollars a été comptabilisé au poste « Autres et intersectoriel » en 2021.

Ajustement de la juste valeur des immeubles non exploités Loblaw évalue les immeubles non exploités, qui sont des immeubles de placement et des actifs détenus en vue de la vente qui ont été transférés depuis les immeubles de placement, à la juste valeur. Selon le modèle de la juste valeur, les immeubles non exploités sont initialement comptabilisés au coût et ultérieurement évalués à la juste valeur. L'établissement de la juste valeur au moyen de l'approche par le résultat tient compte d'hypothèses concernant les taux de location du marché pour des immeubles de taille et de condition similaires situés dans la même région géographique, du montant des coûts d'exploitation recouvrables aux termes des contrats conclus avec les locataires, du montant des coûts d'exploitation non recouvrables, des périodes d'inoccupation, des incitatifs à la prise à bail et des taux de capitalisation finaux. Les profits et les pertes découlant de la variation de la juste valeur sont comptabilisés dans le résultat d'exploitation de la période au cours de laquelle ils surviennent.

Ajustement de la juste valeur des dérivés Loblaw est exposée aux fluctuations des prix des marchandises et du cours de change du dollar américain. Conformément à sa politique de gestion du risque marchandises, Loblaw a recours à des contrats à terme normalisés et à des contrats à terme de gré à gré négociés en bourse pour atténuer la volatilité des prix du carburant et du cours de change du dollar américain. Ces instruments dérivés ne sont pas acquis à des fins de transaction ou de spéculation. Conformément aux méthodes comptables que Loblaw utilise à l'égard de ses instruments dérivés, la variation de la juste valeur de ces instruments, qui comprend les profits et les pertes réalisés et latents, est comptabilisée dans le résultat d'exploitation. La comptabilisation de ces dérivés sur marchandises et de ces dérivés de change a une incidence sur les résultats présentés par Loblaw; cependant, leur effet économique permet de réduire considérablement les risques connexes découlant des fluctuations des prix des marchandises et du cours de change et des engagements liés au dollar américain.

Conversion des monnaies étrangères et autres activités à l'échelle de l'entreprise Les états financiers consolidés de la société sont présentés en dollars canadiens; toutefois, une partie de l'actif net de la société (à l'exclusion de Loblaw) est libellée en dollars américains et, en conséquence, la société est susceptible de réaliser des profits de change et de subir des pertes de change. Les frais de vente et charges générales et administratives tiennent compte de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères sur une partie de l'actif net libellé en dollars américains, principalement la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les placements à court terme détenus par des établissements à l'étranger, et l'impôt connexe, le cas échéant, est comptabilisé dans la charge d'impôt. Les autres activités à l'échelle de l'entreprise tiennent compte des ajustements de juste valeur liés à certains placements et à certains actifs et passifs financiers détenus par la société.

MONTANT AJUSTÉ DES CHARGES D'INTÉRÊTS NETTES ET AUTRES CHARGES FINANCIÈRES La société considère le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières comme une mesure utile pour l'évaluation des coûts de financement nets courants.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières et des charges d'intérêts nettes et autres charges financières établies conformément aux PCGR et présentées pour les périodes closes aux dates indiquées.

(en millions de dollars)	Trimestres clos les		Exercices clos les	
	31 déc. 2022	31 déc. 2021	31 déc. 2022	31 déc. 2021
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	916 \$	190 \$	913 \$	1 650 \$
(Déduire) ajouter l'incidence des éléments suivants :				
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	(662)	(122)	98	(601)
Recouvrement lié à Glenhuron	–	189	11	189
Ajustement de la juste valeur du contrat à livrer visant des actions ordinaires de Loblaw	–	(4)	–	(188)
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières	254 \$	253 \$	1 022 \$	1 050 \$

En plus de certains éléments décrits ci-dessus à la rubrique « Montant ajusté du BAIIA », les éléments suivants ont influé sur le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières de 2022 et de 2021 :

Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie La société est exposée aux fluctuations du cours de marché en raison des parts de fiducie de Propriétés de Choix qui sont détenues par d'autres porteurs de parts que la société. Ces parts de fiducie sont présentées à titre de passif dans les bilans consolidés de la société, puisqu'elles sont rachetables contre trésorerie au gré des porteurs, sous réserve de certaines restrictions. Ce passif est comptabilisé à la juste valeur à chaque date de présentation de l'information financière selon le cours de marché des parts de fiducie à la clôture de chaque période. Une augmentation (diminution) du cours de marché des parts de fiducie entraîne la comptabilisation de charges d'intérêts nettes (produits d'intérêts nets) et autres charges financières.

Recouvrement lié à Glenhuron Entre 2015 et 2019, Loblaw a reçu de l'Agence du revenu du Canada et du ministère des Finances de l'Ontario des avis de nouvelle cotisation qui s'appuient sur l'hypothèse selon laquelle certains revenus touchés par Glenhuron, filiale établie à la Barbade et entièrement détenue par Loblaw qui a fait l'objet d'une liquidation en 2013, auraient dû être traités comme des revenus canadiens et imposés comme tels au Canada. Au quatrième trimestre de 2021, la Cour suprême a statué en faveur de Loblaw dans l'affaire Glenhuron et Loblaw a annulé des charges de 301 millions de dollars comptabilisées précédemment, dont une tranche de 173 millions de dollars était inscrite dans les produits d'intérêts et une tranche de 128 millions de dollars, à titre de recouvrement d'impôt sur le résultat. De plus, un montant supplémentaire de 16 millions de dollars avant impôt a été comptabilisé au titre des produits d'intérêts découlant des remboursements d'impôt en trésorerie prévus. En raison des avis de nouvelle cotisation reçus en lien avec cette affaire au premier trimestre de 2022, Loblaw a annulé des charges supplémentaires de 35 millions de dollars comptabilisées précédemment, dont une tranche de 2 millions de dollars était inscrite dans les produits d'intérêts et une tranche de 33 millions de dollars était comptabilisée à titre de recouvrement d'impôt sur le résultat. De plus, un montant supplémentaire de 9 millions de dollars avant impôt a été comptabilisé au titre des produits d'intérêts découlant des remboursements d'impôt en trésorerie prévus.

Ajustement de la juste valeur du contrat à livrer visant des actions ordinaires de Loblaw L'ajustement de la juste valeur du contrat à livrer visant des actions ordinaires de Loblaw est inclus dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières. Le montant de cet ajustement est fonction de la fluctuation du cours de marché des actions ordinaires sous-jacentes de Loblaw. Une augmentation (diminution) du cours de marché de l'action ordinaire de Loblaw entraîne la comptabilisation de charges (produits) dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières. La société a réglé la dette nette liée au contrat à livrer sur actions au quatrième trimestre de 2021.

MONTANT AJUSTÉ DE L'IMPÔT SUR LE RÉSULTAT ET MONTANT AJUSTÉ DU TAUX D'IMPÔT EFFECTIF La société considère le montant ajusté du taux d'impôt effectif s'appliquant au montant ajusté du bénéfice avant impôt comme une mesure utile pour l'évaluation de sa performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du taux d'impôt effectif s'appliquant au montant ajusté du bénéfice avant impôt et du taux d'impôt effectif s'appliquant au bénéfice avant impôt établi conformément aux PCGR et présenté pour les périodes closes aux dates indiquées.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Trimestres clos les		Exercices clos les	
	31 déc. 2022	31 déc. 2021	31 déc. 2022	31 déc. 2021
Montant ajusté du résultat d'exploitation ⁱ⁾	1 128 \$	1 033 \$	4 641 \$	4 194 \$
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ⁱ⁾	254	253	1 022	1 050
Montant ajusté du bénéfice avant impôt	874 \$	780 \$	3 619 \$	3 144 \$
Impôt sur le résultat	213 \$	64 \$	831 \$	630 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :				
Incidence fiscale des éléments exclus du montant ajusté du bénéfice avant impôt ⁱⁱ⁾	25	11	83	99
Réévaluation de soldes d'impôt différé	–	–	46	–
Recouvrement lié à Glenhuron	–	128	33	128
Écart externe lié à certaines actions de Loblaw	(3)	1	(4)	(6)
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat	235 \$	204 \$	989 \$	851 \$
Taux d'impôt effectif s'appliquant au bénéfice avant impôt	61,2 %	7,8 %	22,8 %	26,5 %
Montant ajusté du taux d'impôt effectif s'appliquant au montant ajusté du bénéfice avant impôt	26,9 %	26,2 %	27,3 %	27,1 %

- i) Voir le rapprochement du montant ajusté du résultat d'exploitation et du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières présenté ci-dessus.
- ii) Voir le tableau portant sur le montant ajusté du BAIIA, ainsi que le tableau présentant le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ci-dessus pour obtenir une liste exhaustive des éléments exclus du montant ajusté du bénéfice avant impôt.

En plus de certains éléments décrits aux rubriques « Montant ajusté du BAIIA » et « Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières » ci-dessus, les éléments suivants ont influé sur le montant ajusté de l'impôt sur le résultat et le montant ajusté du taux d'impôt effectif de 2022 et de 2021 :

Réévaluation de soldes d'impôt différé Au deuxième trimestre de 2022, en raison de la vente d'actifs de bureaux, la société a réévalué certains soldes d'impôt différé, ce qui a donné lieu à un recouvrement d'impôt sur le résultat de 46 millions de dollars.

Recouvrement lié à Glenhuron Au quatrième trimestre de 2021, en raison de la décision de la Cour suprême en faveur de Loblaw dans l'affaire Glenhuron, Loblaw a annulé des charges de 301 millions de dollars comptabilisées précédemment, dont une tranche de 173 millions de dollars était inscrite dans les produits d'intérêts et une tranche de 128 millions de dollars, à titre de recouvrement d'impôt sur le résultat. De plus, un montant supplémentaire de 16 millions de dollars avant impôt a été comptabilisé au titre des produits d'intérêts découlant des remboursements d'impôt en trésorerie prévus. En raison des avis de nouvelle cotisation reçus en lien avec cette affaire au premier trimestre de 2022, Loblaw a annulé des charges supplémentaires de 35 millions de dollars comptabilisées précédemment, dont une tranche de 2 millions de dollars était inscrite dans les produits d'intérêts et une tranche de 33 millions de dollars était comptabilisée à titre de recouvrement d'impôt sur le résultat. De plus, un montant supplémentaire de 9 millions de dollars avant impôt a été comptabilisé au titre des produits d'intérêts découlant des remboursements d'impôt en trésorerie prévus.

Écart externe lié à certaines actions de Loblaw La société a comptabilisé une charge d'impôt différé de 3 millions de dollars au quatrième trimestre de 2022 (recouvrement de 1 million de dollars en 2021) et une charge d'impôt différé de 4 millions de dollars en 2022 (6 millions de dollars en 2021) à l'égard des différences temporaires au titre du placement de GWL dans certaines actions de Loblaw qui sont censées s'inverser dans un avenir prévisible compte tenu de la participation de GWL dans l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw.

MONTANT AJUSTÉ DU BÉNÉFICE NET DISPONIBLE AUX PORTEURS D' ACTIONS ORDINAIRES LIÉ AUX ACTIVITÉS POURSUIVIES ET MONTANT AJUSTÉ DU BÉNÉFICE NET DILUÉ PAR ACTION ORDINAIRE LIÉ AUX ACTIVITÉS POURSUIVIES

La société considère le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires lié aux activités poursuivies et le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire lié aux activités poursuivies comme des mesures utiles pour l'évaluation de sa performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et pour la prise de décisions concernant ses activités courantes.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société lié aux activités poursuivies et du montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société lié aux activités poursuivies avec (la perte nette) le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société et (la perte nette) le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société lié(e) aux activités poursuivies pour les périodes closes aux dates indiquées.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Trimestres clos les		Exercices clos les	
	31 déc. 2022	31 déc. 2021	31 déc. 2022	31 déc. 2021
(Perte nette) bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	(104) \$	227 \$	1 816 \$	431 \$
Moins : Perte nette liée aux activités abandonnées	–	(201)	(6)	(322)
(Perte nette) bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société lié(e) aux activités poursuivies	(104) \$	428 \$	1 822 \$	753 \$
Moins : Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social	(10)	(10)	(44)	(44)
(Perte nette) bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société lié(e) aux activités poursuivies	(114) \$	418 \$	1 778 \$	709 \$
Moins : Réduction du bénéfice net attribuable à la dilution liée à Loblaw	(3)	(5)	(11)	(9)
(Perte nette) bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires lié(e) aux activités poursuivies aux fins du calcul du bénéfice dilué par action	(117) \$	413 \$	1 767 \$	700 \$
(Perte nette) bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société lié aux activités poursuivies	(104) \$	428 \$	1 822 \$	753 \$
Éléments d'ajustement (se reporter au tableau suivant)	483	(71)	(346)	523
Montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société lié aux activités poursuivies	379 \$	357 \$	1 476 \$	1 276 \$
Moins : Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social	(10)	(10)	(44)	(44)
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société lié aux activités poursuivies	369 \$	347 \$	1 432 \$	1 232 \$
Moins : Réduction du bénéfice net attribuable à la dilution liée à Loblaw	(3)	(5)	(11)	(9)
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires aux fins du calcul du bénéfice dilué par action lié aux activités poursuivies	366 \$	342 \$	1 421 \$	1 223 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	141,3	147,6	144,8	150,2

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société lié aux activités poursuivies et du montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire lié aux activités poursuivies avec (la perte nette) le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société lié(e) aux activités poursuivies et (la perte nette) le bénéfice net dilué(e) par action ordinaire lié(e) aux activités poursuivies établis conformément aux PCGR et présentés pour les périodes closes aux dates indiquées.

	Trimestres clos les			
	31 déc. 2022		31 déc. 2021	
(en dollars, sauf indication contraire)	(Perte nette) bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société (en millions de dollars)	(Perte nette) bénéfice net dilué(e) par action ordinaire	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société (en millions de dollars)	Bénéfice net dilué par action ordinaire
Activités poursuivies	(114) \$	(0,83) \$	418 \$	2,80 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants ⁱ⁾ :				
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	40 \$	0,28 \$	47 \$	0,31 \$
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Lifemark	1	0,01	–	–
Ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers	18	0,13	–	–
Charges de restructuration et autres recouvrements connexes	–	–	(4)	(0,03)
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	(225)	(1,60)	(72)	(0,48)
Profit sur la vente d'immeubles non exploités	(19)	(0,13)	(2)	(0,01)
Ajustement de la juste valeur des immeubles non exploités	(2)	(0,01)	–	–
Ajustement de la juste valeur des dérivés	5	0,03	1	0,01
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	662	4,69	122	0,83
Recouvrement lié à Glenhuron	–	–	(165)	(1,12)
Ajustement de la juste valeur du contrat à livrer visant des actions ordinaires de Loblaw	–	–	3	0,02
Écart externe lié à certaines actions de Loblaw	3	0,02	(1)	(0,01)
Éléments d'ajustement liés aux activités poursuivies	483 \$	3,42 \$	(71) \$	(0,48) \$
Montant ajusté au titre des activités poursuivies	369 \$	2,59 \$	347 \$	2,32 \$

i) Déduction faite de l'impôt sur le résultat et des participations ne donnant pas le contrôle, selon le cas.

	Exercices clos les			
	31 déc. 2022		31 déc. 2021	
(en dollars, sauf indication contraire)	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société (en millions de dollars)	Bénéfice net dilué par action ordinaire	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société (en millions de dollars)	Bénéfice net dilué par action ordinaire
Activités poursuivies	1 778 \$	12,20 \$	709 \$	4,66 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants ⁱ⁾ :				
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	187 \$	1,29 \$	196 \$	1,30 \$
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Lifemark	4	0,03	–	–
Ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers	228	1,57	–	–
Charge liée à la question relative aux taxes à la consommation de la Banque PC	45	0,31	–	–
Coûts de transaction et autres charges connexes	12	0,08	–	–
Charges de restructuration et autres charges connexes	10	0,07	5	0,03
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	(645)	(4,45)	(270)	(1,80)
Profit sur la vente d'immeubles non exploités	(22)	(0,15)	(7)	(0,04)
Ajustement de la juste valeur des immeubles non exploités	(2)	(0,01)	–	–
Ajustement de la juste valeur des dérivés	(2)	(0,01)	(6)	(0,04)
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	(98)	(0,68)	601	4,00
Recouvrement lié à Glenhuron	(23)	(0,16)	(165)	(1,10)
Ajustement de la juste valeur du contrat à livrer visant des actions ordinaires de Loblaw	–	–	163	1,09
Réévaluation de soldes d'impôt différé	(46)	(0,32)	–	–
Écart externe lié à certaines actions de Loblaw	4	0,03	6	0,04
Conversion des monnaies étrangères et autres activités à l'échelle de la société	2	0,01	–	–
Éléments d'ajustement liés aux activités poursuivies	(346) \$	(2,39) \$	523 \$	3,48 \$
Montant ajusté au titre des activités poursuivies	1 432 \$	9,81 \$	1 232 \$	8,14 \$

i) Déduction faite de l'impôt sur le résultat et des participations ne donnant pas le contrôle, selon le cas.

FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES LIÉS AUX ACTIVITÉS POURSUIVIES La société est d'avis que les flux de trésorerie disponibles constituent une mesure utile pour évaluer la trésorerie qu'elle peut affecter à des activités de financement et d'investissement supplémentaires.

Le tableau suivant présente le rapprochement des flux de trésorerie disponibles et des mesures conformes aux PCGR présentées pour les périodes closes aux dates indiquées.

(en millions de dollars)	Trimestres clos les		Exercices clos les	
	31 déc. 2022	31 déc. 2021 ⁱ⁾	31 déc. 2022	31 déc. 2021 ⁱ⁾
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	1 268 \$	1 146 \$	4 877 \$	5 119 \$
Moins : Entrées nettes liées aux activités d'exploitation abandonnées	–	12	–	–
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation poursuivies	1 268 \$	1 134 \$	4 877 \$	5 119 \$
Moins : Intérêts payés	195	173	818	853
Dépenses d'investissement ⁱⁱ⁾	800	487	1 893	1 381
Paielements au titre de la location, montant net	139	202	749	795
Flux de trésorerie disponibles liés aux activités poursuivies	134 \$	272 \$	1 417 \$	2 090 \$

i) Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

ii) En 2022, il n'y a eu aucune entrée d'immobilisations corporelles de Loblaw liée à des paiements anticipés qui ont été effectués en 2021 et transférés en provenance des autres actifs. En 2021, les entrées d'immobilisations corporelles de Loblaw comprenaient des paiements anticipés de 1 million de dollars qui ont été effectués en 2020 et transférés en provenance des autres actifs.

FONDS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION DE PROPRIÉTÉS DE CHOIX Propriétés de Choix est d'avis que les fonds provenant des activités d'exploitation constituent une mesure utile de la performance sur le plan de l'exploitation, car ils peuvent être ajustés en fonction d'éléments inclus dans le bénéfice net qui ne découlent pas des activités d'exploitation ou qui ne donnent pas nécessairement une image exacte de sa performance.

Les fonds provenant des activités d'exploitation sont calculés conformément à la directive sur les fonds provenant des activités d'exploitation ajustés et les fonds provenant des activités d'exploitation ajustés aux termes des Normes internationales d'information financière publiée par l'Association des biens immobiliers du Canada en janvier 2022.

Le tableau qui suit présente un rapprochement des fonds provenant des activités d'exploitation de Propriétés de Choix avec le bénéfice net pour les périodes closes aux dates indiquées.

(en millions de dollars)	Trimestres clos les		Exercices clos les	
	31 déc. 2022	31 déc. 2021	31 déc. 2022	31 déc. 2021
(Perte nette) bénéfice net	(579) \$	(162) \$	744 \$	24 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :				
Amortissement des immobilisations incorporelles	–	–	1	1
Coûts de transaction et autres charges connexes	–	–	5	–
Autres pertes liées (profits liés) à la juste valeur, montant net	2	(1)	1	1
Ajustement de la juste valeur des parts échangeables	859	372	(170)	863
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	(193)	(96)	(113)	(459)
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement détenus dans les coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	(14)	(13)	(329)	(43)
Ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers	21	–	248	–
Intérêts inscrits à l'actif au titre des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	3	–	9	3
Distributions sur les parts échangeables	73	73	293	293
Charges internes au titre de la location	2	3	9	8
Recouvrement d'impôt sur le résultat	–	(1)	–	(1)
Fonds provenant des activités d'exploitation	174 \$	175 \$	698 \$	690 \$

PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES

Les tableaux qui suivent présentent les principales informations financières trimestrielles, qui ont été préparées par la direction conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») et qui s'appuient sur les états financiers consolidés annuels audités de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2022. Ces informations financières ne contiennent pas toutes les informations à fournir aux termes des IFRS; par conséquent, elles doivent être lues en parallèle avec le Rapport annuel de 2022 de la société, qui est disponible sous l'onglet « Centre des investisseurs » du site Web de la société, à l'adresse www.weston.ca.

États consolidés des résultats

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) Pour les périodes closes aux dates indiquées	31 déc. 2022 (12 semaines)	31 déc. 2021 (12 semaines)	31 déc. 2022 (52 semaines)	31 déc. 2021 (52 semaines)
Produits	14 142 \$	12 902 \$	57 048 \$	53 748 \$
Charges d'exploitation				
Coût des stocks vendus	9 587	8 705	38 528	36 435
Frais de vente et charges générales et administratives	3 291	3 188	13 967	13 286
	12 878	11 893	52 495	49 721
Résultat d'exploitation	1 264	1 009	4 553	4 027
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	916	190	913	1 650
Bénéfice avant impôt sur le résultat	348	819	3 640	2 377
Impôt sur le résultat	213	64	831	630
Bénéfice net découlant des activités poursuivies	135	755	2 809	1 747
Perte nette liée aux activités abandonnées	–	(201)	(6)	(322)
Bénéfice net	135	554	2 803	1 425
Attribuable aux :				
Actionnaires de la société	(104)	227	1 816	431
Participations ne donnant pas le contrôle	239	327	987	994
Bénéfice net	135 \$	554 \$	2 803 \$	1 425 \$
(Perte nette) bénéfice net par action ordinaire (en dollars) - de base	(0,81) \$	1,48 \$	12,29 \$	2,59 \$
Activités poursuivies	(0,81) \$	2,84 \$	12,33 \$	4,73 \$
Activités abandonnées	– \$	(1,36) \$	(0,04) \$	(2,14) \$
(Perte nette) bénéfice net par action ordinaire (en dollars) - dilué(e)	(0,83) \$	1,44 \$	12,16 \$	2,52 \$
Activités poursuivies	(0,83) \$	2,80 \$	12,20 \$	4,66 \$
Activités abandonnées	– \$	(1,36) \$	(0,04) \$	(2,14) \$

Bilans consolidés

Aux 31 décembre (en millions de dollars canadiens)	2022	2021
ACTIFS		
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 313 \$	2 984 \$
Placements à court terme	503	879
Créances	1 273	1 010
Créances sur cartes de crédit	3 954	3 443
Impôt sur le résultat recouvrable	–	301
Stocks	5 855	5 166
Charges payées d'avance et autres actifs	675	348
Actifs détenus en vue de la vente	80	91
Total des actifs courants	14 653	14 222
Immobilisations corporelles	11 130	10 782
Actifs au titre de droits d'utilisation	4 208	4 059
Immeubles de placement	5 144	5 344
Coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	996	564
Immobilisations incorporelles	6 527	6 430
Goodwill	4 853	4 479
Impôt différé	98	113
Dépôts de garantie	36	75
Autres actifs	1 313	1 015
Total des actifs	48 958 \$	47 083 \$
PASSIFS		
Passifs courants		
Dette bancaire	8 \$	52 \$
Fournisseurs et autres passifs	6 730	5 923
Passif au titre de la fidélisation	180	190
Provisions	116	119
Impôt sur le résultat à payer	246	269
Dépôts à vue de clients	125	75
Dette à court terme	700	450
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme	1 383	1 520
Tranche à moins d'un an des obligations locatives	835	742
Participation des pharmaciens propriétaires	434	433
Total des passifs courants	10 757	9 773
Provisions	84	90
Dette à long terme	13 401	12 490
Obligations locatives	4 323	4 242
Passif lié aux parts de fiducie	4 112	4 209
Impôt différé	2 007	2 003
Autres passifs	1 094	1 139
Total des passifs	35 778	33 946
CAPITAUX PROPRES		
Capital social	3 433	3 529
Résultats non distribués	5 075	4 808
Surplus d'apport	(1 864)	(1 462)
Cumul des autres éléments du résultat global	197	84
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société	6 841	6 959
Participations ne donnant pas le contrôle	6 339	6 178
Total des capitaux propres	13 180	13 137
Total des passifs et des capitaux propres	48 958 \$	47 083 \$

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2022 (12 semaines)	31 déc. 2021 ⁱ⁾ (12 semaines)	31 déc. 2022 (52 semaines)	31 déc. 2021 ⁱ⁾ (52 semaines)
Pour les périodes closes aux dates indiquées				
Activités d'exploitation				
Bénéfice net	135 \$	554 \$	2 803 \$	1 425 \$
Ajouter (déduire) :				
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	916	189	913	1 651
Impôt sur le résultat	213	61	831	629
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	577	533	2 407	2 419
Perte sur la vente d'activités abandonnées, après impôt sur le résultat	–	230	6	317
Pertes de valeur d'actifs, déduction faite des reprises	22	17	30	25
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement et des actifs détenus en vue de la vente	(232)	(89)	(734)	(325)
Ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers	20	–	248	–
Variation du compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit	4	–	1	(32)
Variation des provisions	(35)	(9)	(9)	10
Variation des créances sur cartes de crédit, montant brut	(279)	(289)	(512)	(302)
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	84	179	(580)	25
Impôt sur le résultat payé	(156)	(195)	(592)	(706)
Intérêts perçus	12	4	63	18
Intérêts perçus relativement aux contrats de location-financement	–	–	3	3
Autres	(13)	(39)	(1)	(38)
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	1 268	1 146	4 877	5 119
Activités d'investissement				
Acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement	(689)	(381)	(1 474)	(1 056)
Entrées d'immobilisations incorporelles	(111)	(106)	(419)	(400)
Acquisition de Lifemark, déduction faite de la trésorerie acquise	–	–	(813)	–
Produit de la cession d'actifs	69	244	239	334
Contrepartie nette de la cession d'activités abandonnées	–	1 207	–	1 207
Paiements au titre de la location reçus relativement aux contrats de location-financement	2	4	12	10
Produit de la vente (l'acquisition) de placements à court terme	(37)	(245)	376	(272)
Remise de dépôts de garantie	250	–	41	–
Acquisition de titres à long terme	(70)	–	(180)	–
Remboursements (avances) sur les prêts hypothécaires, billets et prêts à recevoir	22	9	(134)	(12)
Autres	120	(36)	(188)	(102)
(Sorties) entrées nettes liées aux activités d'investissement	(444)	696	(2 540)	(291)
Activités de financement				
Diminution de la dette bancaire	(8)	(114)	(44)	(34)
Augmentation (diminution) de la dette à court terme	100	150	250	(101)
Variation des dépôts à vue de clients	16	16	50	51
Variation des autres financements	(1)	(1)	4	(2)
Intérêts payés	(195)	(173)	(818)	(853)
Règlement de la dette nette liée au contrat à livrer sur actions	–	(275)	–	(790)
Dette à long terme – Émise	380	662	2 609	1 440
– Remboursée	(258)	(606)	(1 817)	(1 408)
Loyers payés en trésorerie en vertu des obligations locatives – intérêts	(44)	(46)	(185)	(191)
Loyers payés en trésorerie en vertu des obligations locatives – principal	(97)	(160)	(576)	(620)
Capital social – Émis	13	12	36	32
– Racheté et détenu en fiducie	–	–	(14)	–
– Racheté et annulé	(276)	(167)	(994)	(744)
Capital social de Loblaw – Émis	16	24	88	102
– Racheté et détenu en fiducie	(75)	(50)	(138)	(50)
– Racheté et annulé	(79)	(111)	(700)	(637)
Dividendes – aux porteurs d'actions ordinaires	(8)	(7)	(367)	(342)
– aux porteurs d'actions privilégiées	(3)	(3)	(44)	(44)
– aux participations ne donnant pas le contrôle	(64)	(61)	(256)	(235)
Autres	(9)	38	(95)	–
Sorties nettes liées aux activités de financement	(592)	(872)	(3 011)	(4 426)
Incidence de la variation des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	3	1	3	1
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	235	971	(671)	403
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	2 078	2 013	2 984	2 581
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	2 313 \$	2 984 \$	2 313 \$	2 984 \$

i) Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Bénéfice net de base et dilué par action ordinaire

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	31 déc. 2022 (12 semaines)	31 déc. 2021 (12 semaines)	31 déc. 2022 (52 semaines)	31 déc. 2021 (52 semaines)
Pour les périodes closes aux dates indiquées				
(Perte nette) bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	(104) \$	227 \$	1 816 \$	431 \$
Moins : Activités abandonnées	–	(201)	(6)	(322)
(Perte nette) bénéfice net lié(e) aux activités poursuivies attribuable aux actionnaires de la société	(104) \$	428 \$	1 822 \$	753 \$
Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social	(10)	(10)	(44)	(44)
(Perte nette) bénéfice net lié(e) aux activités poursuivies disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	(114) \$	418 \$	1 778 \$	709 \$
Réduction du bénéfice net attribuable à la dilution liée à Loblaw	(3)	(5)	(11)	(9)
(Perte nette) bénéfice net lié(e) aux activités poursuivies disponible aux porteurs d'actions ordinaires aux fins du calcul du bénéfice dilué par action	(117) \$	413 \$	1 767 \$	700 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions)	141,3	147,0	144,2	149,9
Effet dilutif de la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres ¹⁾ (en millions)	–	0,6	0,6	0,3
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	141,3	147,6	144,8	150,2
(Perte nette) bénéfice net de base par action ordinaire (en dollars) – de base				
Activités poursuivies	(0,81) \$	2,84 \$	12,33 \$	4,73 \$
Activités abandonnées	– \$	(1,36) \$	(0,04) \$	(2,14) \$
(Perte nette) bénéfice net par action ordinaire (en dollars) – dilué(e)				
Activités poursuivies	(0,83) \$	2,80 \$	12,20 \$	4,66 \$
Activités abandonnées	– \$	(1,36) \$	(0,04) \$	(2,14) \$

i) Au quatrième trimestre de 2022 et pour l'exercice, un nombre négligeable (nombre négligeable en 2021) d'instruments potentiellement dilutifs, respectivement, ont été exclus du calcul du bénéfice net (de la perte nette) dilué(e) par action ordinaire parce qu'ils avaient un effet antidilutif.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent communiqué de presse renferme des énoncés prospectifs portant sur les objectifs, les plans, les buts, les aspirations, les stratégies, la situation financière, les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie, la performance, les perspectives et les occasions d'affaires de la société, ainsi que sur les questions d'ordre juridique et réglementaire qui la concernent. Les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent communiqué de presse renferment plus particulièrement, mais sans s'y limiter, des énoncés concernant les résultats attendus ainsi que les événements et les plans futurs, les initiatives stratégiques et la restructuration, les changements réglementaires, dont la poursuite de la réforme du réseau de la santé, la situation de trésorerie future, les dépenses d'investissement prévues ainsi que le degré d'avancement et l'incidence des déploiements de systèmes de TI. De plus, il n'y a aucune garantie concernant a) la capacité de la société de conclure avec succès la vente des activités de produits frais, surgelés et de longue conservation de Weston Foods; b) le produit qui sera tiré des transactions dont il est question dans le présent communiqué de presse; et c) l'échéancier de la clôture de ces ventes. Ces énoncés prospectifs particuliers figurent tout au long du présent communiqué de presse, y compris, mais sans s'y limiter, à la rubrique « Perspectives » du présent communiqué de presse. Les énoncés prospectifs se reconnaissent généralement à l'emploi de mots ou d'expressions comme « s'attendre à », « anticiper », « croire », « pouvoir », « entrevoir », « estimer », « objectif », « avoir l'intention de », « prévoir », « chercher à », « faire », « devoir » et autres mots ou expressions semblables, conjugués au présent, au conditionnel ou au futur, lorsqu'ils se rapportent à la société et à sa direction.

Les énoncés prospectifs reflètent les estimations, opinions et hypothèses de la société, lesquelles se fondent sur la perception qu'a la direction des tendances historiques, de la situation actuelle et des événements futurs prévus, ainsi que sur d'autres facteurs qui, de l'avis de la direction, sont appropriés dans les circonstances. Les estimations, opinions et hypothèses de la société sont, de par leur nature, assujetties à des incertitudes et à des éventualités importantes d'ordre commercial, économique, concurrentiel ou autre en ce qui a trait aux événements futurs, et sont donc susceptibles d'être révisées. La société ne peut garantir que ces estimations, opinions et hypothèses se révéleront exactes.

Bon nombre de risques et incertitudes pourraient faire en sorte que les résultats réels de la société diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés explicitement ou implicitement ou de ceux qui sont prévus dans les énoncés prospectifs, notamment ceux qui sont décrits à la rubrique « Risques d'entreprise et gestion des risques », du rapport de gestion inclus dans le Rapport annuel de 2022 de la société et de la notice annuelle de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Les lecteurs sont donc invités à ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui traduisent les attentes de la société uniquement à la date du présent communiqué de presse. Sauf dans la mesure où la loi l'exige, la société ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser les présents énoncés prospectifs, que ce soit à la lumière de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS AUDITÉS ET RAPPORT DE GESTION DE 2022

Les états financiers consolidés annuels audités et le rapport de gestion de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 sont disponibles sous l'onglet « Centre des investisseurs ».

RELATIONS AVEC LES INVESTISSEURS

Les actionnaires, les analystes en valeurs mobilières et les professionnels en placements sont priés d'adresser leurs demandes à Roy MacDonald, vice-président du groupe, Relations avec les investisseurs, au siège social national de la société ou par courriel à l'adresse investor@weston.ca.

Des informations financières supplémentaires ont été transmises par voie électronique à divers organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières au Canada par l'intermédiaire de SEDAR. Le présent communiqué de presse comprend les principales informations financières sur Loblaw, société ouverte dont les actions sont négociées à la Bourse de Toronto (« TSX »). Pour un complément d'information sur Loblaw, les lecteurs sont invités à consulter les documents déposés à l'occasion par Loblaw sur SEDAR. Les documents sont également disponibles sur le site Web de Loblaw, à l'adresse loblaw.ca.

Le présent communiqué de presse comprend également les principales informations financières sur Propriétés de Choix, fiducie de placement immobilier ouverte dont les parts sont négociées à la TSX. Pour un complément d'information sur Propriétés de Choix, les lecteurs sont invités à consulter les documents déposés à l'occasion par Propriétés de Choix sur SEDAR. Ces documents sont également disponibles sur le site Web de Propriétés de Choix, à l'adresse choicereit.ca.

This report is available in English.

Notes de fin de document

- 1) Voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » du présent communiqué de presse, qui comprend le rapprochement de ces mesures non conformes aux PCGR avec les mesures conformes aux PCGR les plus directement comparables.
 - 2) Le présent communiqué de presse renferme des énoncés prospectifs. Voir la rubrique « Énoncés prospectifs » du présent communiqué de presse et du Rapport annuel de 2022 de la société pour une analyse des principaux facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des prévisions et des projections formulées aux présentes et pour connaître les principaux facteurs et hypothèses pris en compte lors de l'établissement de ces énoncés. Le présent communiqué de presse devrait être lu en parallèle avec les documents que GWL dépose, à l'occasion, auprès des organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières et qui peuvent être consultés à weston.ca et à sedar.com.
 - 3) Le siège social de GWL renvoie aux résultats financiers non consolidés et aux mesures de GWL. Le siège social de GWL est un sous-ensemble du poste « Autres et intersectoriel ».
 - 4) Pour un complément d'information sur les mesures de Propriétés de Choix, voir le Rapport annuel de 2022 déposé par Propriétés de Choix, qui est disponible à sedar.com ou à choicereit.ca.
-